

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5^e séance régulière via Teams
en date du 29 mars 2022

Présences

Mme Catherine Roberge, parent	Mme Anick Beaulieu, enseignante
M. Martin Vincent, parent	Mme Valérie Dionne, enseignante
Mme Claudia Cormier, parent	Mme Carole McNeil, enseignante
Mme Lucie Larivière, parent	
Mme Annabelle Dignard, personnel de soutien	Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe
Mme Julie Bergevin, service de garde	Mme Rachel Sicard, directrice adjointe
	Mme Josée Szijarto, directrice

Public

Mme Émilie Turcotte

Absence

M. Moushine Cherdouh, parent
M. Amadou Diallo, parent
Mme Isabelle Legault, enseignante

1. Ouverture de la séance virtuelle et vérification du quorum

Nous avons quorum à 18 h 45

2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée

Mme Geneviève Laberge

3. Questions du public

Avons-nous des nouvelles du décret sur les rencontres du CÉ en virtuel? Mme Szijarto explique que le décret n'est plus en vigueur, donc nous pourrions, si nous le souhaitons, se rencontrer en présentiel à conditions de pouvoir respecter les mesures sanitaires. En début d'année, les membres souhaitaient tenir les rencontres en virtuel. Nous devons donc décider ce que nous voulons faire pour les 3 dernières rencontres. Mme Turcotte mentionne la facilité des discussions en présentiel.

Mme Turcotte se questionne sur les absences du personnel en lien avec la pandémie.

Mme Szijarto expose la situation actuelle :

- Orthopédagogie : Nos 3 postes ont été comblés dès le début de l'année. Nous avons pu remplacer Mme Lefort par Marie-Claude Éthier-Poulin rapidement.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

- Éducation spécialisée : La situation est plus difficile. Nous n'avons pas réussi à remplacer une TES malgré que nous ayons annoncé le remplacement sur Scolago. Nous utilisons nos éducatrices en SDG. Elles connaissent bien les élèves et l'école et elles offrent un bon soutien supplémentaire. Un autre TES est en congé de paternité. Nous n'avons pas été en mesure de le remplacer. Par contre, une personne du SDG le remplace en ce moment.
- Psychoéducation et psychologie : 2 professionnels en poste
- Des nouvelles de l'enseignante-ressource : un premier bloc a été réalisé en écriture au 3^e cycle, pendant la 1^{re} étape, pour travailler les ateliers d'écriture en classe. Maintenant, elle travaille avec les élèves et les enseignantes de 2^e et 3^e années sur les ateliers d'écriture également. Cette pratique a démontré un impact très positif sur le développement de la compétence à écrire. C'est une pratique probante.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

29-03CE21/22-031(via teams)

Il est **proposé** par Mme Carole Mc Neil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Cette proposition est secondée par Mme Julie Bergevin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2022

29-03CE21/22-032(via teams)

Il est **proposé** par Mme Carole Mc Neil d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2022 tel que présenté. Cette proposition est secondée par Mme Annick Beaulieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Parole à la représentante substitut au comité de parents

Il n'a pas été possible d'assister à cette rencontre.

7. Utilisation des mesures dédiées et protégées 2021-2022-reddition de compte au Ministère

Mme Szijarto explique que le ministère déploie des montants d'argent sous forme de mesures. Le CRR (comité de répartition des ressources) détermine de quelle façon ces montants seront distribués dans les écoles. Chaque mesure a des balises bien précises pour leur utilisation. Mme Szijarto présente de quelle façon ces mesures sont utilisées à l'école St-René. Toutes les mesures seront dépensées au complet. Il reste une somme de 7492\$ dans la mesure 15186 pour les sorties en milieu culturel. Mme Szijarto a fait une relance auprès du personnel enseignant. Ces sorties doivent avoir lieu dans un lieu culturel inscrit dans le répertoire culturel et doivent se tenir à l'extérieur de l'école. Mme Roberge demande si tous les élèves ont pu bénéficier des sorties culturelles. Tous les élèves ont pu en profiter et les enseignantes de 5^e année ont l'intention de faire une sortie d'ici la fin de l'année. Ce document sera, après adoption du CÉ, envoyé au ministère pour la reddition de comptes.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

29-03CE21/22-033(via teams)

Il est proposé par Mme Lucie Larivière d'adopter la proposition d'utilisation des mesures dédiées et protégées telle que présentée. Cette proposition est secondée par M. Martin Vincent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Règles de conduite 2022-2023

Fiche technique numéro 7. Mme Szijarto explique que nous n'avons pas besoin d'approuver le code vie puisqu'il n'y a pas de changement. Il demeure en vigueur tant que le conseil n'a pas approuvé un autre document.

Un sondage auprès des élèves concernant le plan de lutte pour contrer la violence, les activités parascolaires et la cour sera réalisé d'ici la fin de l'année.

Mme Szijarto présente le code de vie pour en informer les nouveaux membres.

9. Principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel personnel (*consultation afin d'établir les principes*)

Mme Szijarto présente la fiche thématique numéro 8 et explique le rôle du conseil. Elle précise les balises qui vont servir au personnel pour préparer les listes d'effets scolaires. Ce sont des principes qui encadrent les frais exigés aux parents pour le matériel didactique.

Le comité de lutte à la pauvreté du Grand Châteauguay réseau a fait parvenir une lettre aux membres des conseils d'établissement afin de réfléchir aux personnes dans le besoin lors de l'adoption des frais chargés aux parents.

Mme Szijarto consulte les membres sur les principes d'encadrement du matériel didactique. M. Vincent demande si les listes peuvent être uniformisées par niveau. Mme Szijarto souhaite que l'équipe de niveau se concerte et fasse des choix communs. Par contre, l'autonomie de l'enseignant leur donne le droit de choisir le matériel pédagogique.

Mme Szijarto consulte aussi les membres sur les principes d'encadrement des fournitures scolaires et le principe d'encadrement des activités éducatives.

Les membres du CÉ sont en accord avec les principes proposés.

10. Date d'ouverture du service de garde pour l'année scolaire 2022-2023

Mme Bergevin explique que le camp de jour se déroulera jusqu'au 26 août. Le SDG débutera le 29 août. Il n'y aura donc pas de bris de service pour les parents.

29-03CE21/22-034(via teams)

Il est proposé par Mme Lucie Larivière d'adopter la proposition de date d'ouverture du service de garde (29 août) telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme Annick Beaulieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

11. Service de repas

Mme Laberge présente le début de réflexion de l'équipe de direction concernant le service de cafétéria. Elle mentionne les problématiques survenues durant l'année. Un des irritants principal est l'attente très longue pour les élèves. Cela fait en sorte que les élèves n'ont plus beaucoup de temps pour manger. Aussi, les collations proposées ne sont pas nourrissantes et les élèves peuvent s'en acheter sans limite. Mme Laberge explique que nous recherchons des solutions pour améliorer la situation. Nous voulons l'aval des membres du conseil d'établissement pour pousser plus loin notre réflexion et envisager toutes les possibilités y compris celle d'un traiteur.

Mme Cormier aime le service de cafétéria puisqu'il est possible de prendre la décision de faire manger les enfants à la cafétéria le matin même. Mme Dignard aime aussi le service de cafétéria. Mme Bergevin explique que la période extérieure est coupée parce que le service de cafétéria est trop long et que nous devons avoir 2 diners. M. Vincent se questionne sur les choix de menu et leur coût.

Seul le quart des élèves utilisent le service de cafétéria. L'organisation en 2 diners ne nous permet pas d'offrir une période du diner plus intéressante.

Le conseil n'est pas prêt à passer d'un service de cafétéria à un service de traiteur.

Mme Szijarto propose donc de présenter la réflexion complète concernant la période du diner au prochain conseil afin de permettre une discussion en toute connaissance de cause.

Mme Roberge résume les critères importants pour le conseil en lien avec le service du dîner.

- Possibilité de commander le repas à la dernière minute
- Coût
- Prix
- Souci environnemental
- Qualité
- Logistique

12. Photo scolaire 2022-2023

Mme Sicard présente les différentes soumissions pour les photos scolaires en attirant l'attention sur les similitudes et les différences entre les compagnies. M. Vincent aurait souhaité connaître la possibilité d'une reprise de photo. L'an prochain, nous transmettrons cette information aux parents. M. Vincent a une préférence pour la compagnie Pomme verte. 8 membres sont en accord, 0 contre, 1 abstention.

13. Activités éducatives

Mme Szijarto présente les activités éducatives proposées par les enseignantes.

29-03CE21/22-035(via teams)

Il est proposé par Mme Julie Bergevin d'approuver la planification des activités éducatives

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

pour les élèves de 2^e année ainsi que les frais facturés aux parents telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme Carole McNeil.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

29-03CE21/22-036(via teams)

Il est proposé par Mme Anick Beaulieu d'approuver la sortie Héritage St-Bernard pour les élèves de 6^e année ainsi que les frais facturés aux parents telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme McNeil

Il est proposé par Mme Larivière d'approuver l'activité GPS Aventure pour les élèves de 6^e année ainsi que les frais facturés aux parents telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme Dignard

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

29-03CE21/22-037(via teams)

Il est proposé par Mme Larivière d'approuver la sortie éducative à l'île St-Bernard pour les élèves de 4^e année ainsi que les frais facturés aux parents telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme Dignard

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

29-03CE21/22-038(via teams)

Il est proposé par M. Vincent d'approuver la sortie éducative à Jeunesse Musicales Canada pour les élèves de 4^e année telle que présentée. Cette activité sera payée avec l'annexe 48. Cette proposition est secondée par Mme Larivière.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14. Des nouvelles de l'OPP

14.1 Planification des dépenses

Mme Sicard présente le détail du budget de l'OPP : 20 \$ décorations de Pâques, 100\$ concours de dessin pour la fête de Pâques (2 gagnants par niveau = chocolat et autre choix sans allergie), 60\$ arche de ballons pour la course « color run » de fin d'année et 200\$ pour l'activité « les fleurs du printemps ». Offrir un petit bouquet par classe pour souligner le printemps. OPP a composé une belle lettre de reconnaissance pour le personnel qui a été offert lors de la semaine du personnel.

Tous les membres sont en accord avec la planification des dépenses.

15. À retenir pour le rapport annuel

Le carnaval d'hiver : très belle organisation.

Une heure sans lumière.

Participation des parents lors de la semaine du personnel : petits mots affichés sur les portes.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

16. Autres points d'information

Discussion entre les membres du CÉ sur la tenue de nos rencontres en virtuel ou en présentiel : Mme Larivière préfère en présentiel pour la faciliter dans les discussions. M. Vincent préfère en virtuel compte tenu de la 6^e vague à l'horizon. Mme Szijarto mentionne qu'il y a des avantages aux deux formules. En virtuel, cela simplifie l'organisation familiale. En présence, la communication est plus naturelle, plus humaine et plus propice à la spontanéité. À l'école, il est possible de tenir la rencontre en respectant les mesures sanitaires. Le décret n'est plus en vigueur, donc nous avons la possibilité de se voir en présence et c'est plus dans l'esprit du conseil d'établissement. Les membres du public peuvent plus facilement se joindre à nous. Vote majoritaire en faveur des rencontres en virtuel : 7 membres.

17. Levée de l'assemblée à 21 h 10

Proposée par Larivière

Secondée par M. Vincent



Mme Josée Szijarto
Directrice de l'école St-René



Mme Catherine Roberge
Présidente